



Que se passe-t-il à Feigères ?

Bulletin de novembre 2024 • N°09

ENJEUX SCOLAIRE ET SOCIAL : QUEL EST LE RÔLE DE VOS ÉLUS ?

La commune a la charge de l'école publique installée sur son territoire, elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations. Elle gère le personnel communal dédié à ces services. Ainsi que les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles. Elle est chargée de gérer la cantine et l'accueil périscolaire. Elle peut organiser des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein de l'école.

La commission scolaire est composée de cinq élus – Laurence Megevand, Christelle Fourcade, Laetitia Gevrey, Sylvain Heinzen, Guilain Delattre sous la présidence de M^{me} le Maire – et se réunit en principe une fois par mois en fonction des dossiers en cours. Elle a pour mission l'élaboration, la mise en place et le suivi des projets de la commune concernant la vie de l'école. Le rôle de cette commission est d'anticiper les besoins, d'étudier et de suivre les demandes liées à la vie scolaire. Se voulant à l'écoute des différents acteurs de l'école, elle consulte et entretient un lien privilégié avec l'équipe enseignante, les Atsem et les parents afin de proposer les solutions les mieux adaptées pour les élèves.

Les services périscolaires ont été confiés depuis la rentrée 2023-2024 à la FOL74 (Fédération des œuvres laïques) dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT) avec pour objectif d'offrir davantage de prestations jeunesse aux familles du village en favorisant les synergies avec le milieu associatif (Feigères Activ' par exemple) et la bibliothèque. Les dépenses liées à ces différents postes sont à la charge de la commune (cf. tableau ci-contre). Les services du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire n'ont pas vocation à faire des bénéfices et sont souvent déficitaires.

En parallèle, la commission scolaire et sociale a également pour mission d'étudier les dossiers de demandes de logement sociaux. Plusieurs membres de cette commission siègent aussi au CCAS.

La commission scolaire & sociale

QUELQUES CHIFFRES

> 221 enfants inscrits à l'école

> 167 inscrits au périscolaire :

midi : 160 - matin : 20 - soir : 65 - les mercredis : 39.



Vos élus vous informent



**VŒUX DU MAIRE ET ACCUEIL
DES NOUVEAUX HABITANTS,
LE SAMEDI 4 JANVIER 2025, 11H
À LA SALLE POLYVALENTE**



**FERMETURE
DE LA MAIRIE
LE MARDI
24 DÉCEMBRE.**

DEUX ANCIENS CONSEILLERS MUNICIPAUX NE SONT PLUS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Maurice Badin, survenu le 25 septembre 2024 à l'âge de 78 ans, et de M. Roland Rambosson, survenu le 28 septembre dans sa 91^e année.



MAURICE BADIN

s'est présenté aux élections municipales de mars 2014. Au soir du 23 mars 2024, la liste où il est candidat n'a que 4 sièges pour 19 à pourvoir.

Il est 5^e sur la liste. Le maire est Guy Roguet. À la démission d'un conseiller municipal de sa liste, il est sollicité pour occuper le siège vacant. Il siègera pour la première fois au conseil le 29 octobre 2014. Pendant le reste du mandat, il s'engagera pleinement dans les commissions Voirie-Urbanisme et Bâtiments. En 2020, il ne souhaite pas se représenter.



ROLAND RAMBOS- SON

s'est présenté aux élections municipales de mars 1971. Il est élu le 14 mars 1971. Il est 4^e pour 11 sièges à pourvoir. Le maire est Édouard Vuagnat.

Roland Rambosson est délégué de Feigères au Syndicat intercommunal de défense contre l'incendie. Il est membre des commissions Bâtiments-Urbanisme et Développement relations extérieures. Le 20 mars 1977, il se représente avec deux autres colistiers au deuxième tour, ce qui était possible à l'époque. Il y avait 5 sièges à pourvoir.

Le Conseil municipal était de 13 membres. À la séance du 25 mars, le Conseil municipal est installé. Le maire est Maurice Bonnefoy. Roland Rambosson a la confiance de ses collègues, il est élu 2^e maire adjoint. Il est délégué, représentant Feigères, au syndicat d'assainissement de Beaumont, Feigères, Neydens et Présilly.

Il est membre des commissions Finances, Urbanisme, Développement environnement. Il a la charge de la gestion du cimetière et des relations avec les pompes funèbres. En 1983, il ne souhaite pas se représenter afin de s'impliquer pleinement dans son entreprise de menuiserie.

**Un grand merci à ces deux anciens élus pour le temps qu'ils ont donné au service de la population feigéroise.
Aux deux familles nous présentons nos sincères condoléances.**

André Borgognon

YVETTE BOSTDECHÉ

Yvette Bostdeché s'est engagée bénévolement pour la commune au sein de l'association familiale puis s'est ensuite beaucoup investie à la bibliothèque ces dernières années. Toujours bienveillante. Nous tenons à exprimer à sa famille et ses proches tout notre soutien et nos sincères condoléances.

Myriam Grats

Pour l'équipe de la bibliothèque, Yvette va beaucoup manquer. Elle nous a tous formés et nous avons pu profiter de son expérience. Nous avons apprécié son dynamisme, son implication pendant une vingtaine d'années et sa bonne humeur. Merci Yvette.

Tes collègues et amies

DANIEL GUARRIGUES

Président du Tennis club durant plusieurs années, Daniel s'est investi pour notre village. À sa famille et ses proches, l'ensemble des élus tient à adresser ses sincères condoléances.

Myriam Grats

Vos élus vous informent

DÉPART DE NOS BOULANGERS, M. ET M^{me} SAINT-ELLIER

Chères Feigéroises, chers Feigérois,

C'est avec beaucoup d'émotions et le cœur serré que nous mettons un terme à notre activité. Cela fait un peu plus de sept ans et demi que vous nous avez accueillis avec gentillesse et bienveillance depuis l'ouverture de notre boulangerie Saint-Ellier en avril 2017.

Nous tenons à remercier chaleureusement M. Roguet puis M^{me} Grats, maires, ainsi que leurs conseils municipaux pour l'écoute, la confiance accordée et également leur appui vital tout au long de cette aventure professionnelle qui a parfois eu son lot d'épreuves.

Nous tenons également à vous exprimer, chères clientes, chers clients, toute notre reconnaissance pour votre accueil, votre fidélité, vos visages et vos sourires si familiers qui ont créé ce lien de proximité si fort entre nous.

Nous gardons en mémoire les gestes d'entraide qui nous ont tant soulagés. Sans oublier les associations, tellement présentes et engagées pour faire vivre ce magnifique village.

Bien sûr, nous avons une pensée particulière pour nos proches, nos familles et nos amis pour leur soutien infaillible et leur aide précieuse.

La page de cette aventure se referme et chacun de vos visages et sourires va nous manquer dans les semaines à venir, alors MERCI pour tout !

Nous souhaitons à Olivier et Céline Martineau tous nos vœux de réussite.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Ce 11 novembre, la commune a honoré comme à son habitude la mémoire des combattants de la guerre de 1914-1918 et notamment celle des soldats feigérois tombés au cours du conflit. Avant la cérémonie au monument aux morts, des élus et des citoyens avaient déposé, en signe de respect, un bouquet sur la tombe des combattants des deux guerres. Un clin d'œil particulier à Mathias, notre porte-drapeau bénévole, qui officiait pour la première fois.



BIENVENUE À OLIVIER ET CÉLINE MARTINEAU



Depuis le 11 novembre, la boulangerie de Feigères a repris vie grâce à Olivier et Céline Martineau.

Olivier Martineau est originaire du Maine-et-Loire et issu d'une famille d'agriculteurs avec des parents artisans bouchers. Il s'installe en Haute-Savoie en 2001, d'abord à Collonges-Sous-Salève, puis à Arthaz-

Pont-Notre-Dame pendant dix ans au cours desquels il fait évoluer l'ancienne boulangerie en pâtisserie-chocolaterie.

Il débute dans la pâtisserie à l'âge de 15 ans, obtient brillamment son CAP à 16 ans (major de sa promotion), travaille durant dix années à Paris chez les Meilleurs Ouvriers de France et côtoie les plus grands noms de la profession : Jean-Paul Hévin, Lionel Lallement ou encore Jean-Marie Osmont. Il s'appuie aujourd'hui sur une équipe parfaitement rôdée de cinq collaborateurs fidèles, qui travaillaient déjà avec lui à Arthaz, et fabrique tous ses produits avec une farine 100% Rhône-Alpes afin de valoriser les producteurs locaux.

Face à l'envolée du prix des matières premières (énergie, beurre, farine) qui a pu représenter un surcoût jusqu'à 40% sur les deux dernières années, une préoccupation majeure qui frappe l'ensemble de la profession, sa volonté est claire de ne rogner en aucun cas sur la qualité des produits. Exemple notoire : l'utilisation du beurre Montagu, seul beurre AOP de France.

Tout est donc en place pour permettre aux gourmands de bien se régaler. Nous convions tous les Feigérois (et les autres) à venir goûter leurs excellentes pâtisseries et pains. Avis aux gourmets.

Les horaires demeurent inchangés.

DÉNEIGEMENT

En saison hivernale, nous tenons à vous rappeler que les circuits de déneigement sont gérés par la commune. Seront en priorité déneigés : le chemin de l'École et le circuit des cars scolaires allant du chemin de la Scierie à la route de Saint-Julien en passant par le chemin des Hutins, la route de Grossaz, le chemin de Pré-Vally et la route de Chez Jolliet. Les autres rues communales seront déneigées ensuite.

Nous tenons également à remercier que le déneigement des entrées privées reste à la charge des propriétaires, cela même après passage du chasse-neige ayant occasionné des andains de neige.



Vos élus vous informent

ÉLECTION DE FLORENT BENOÎT À LA PRÉSIDENTENCE DE LA CCG

Suite à la démission de Pierre-Jean Crastes courant septembre, Florent Benoît, maire de Vulbens, a été élu président de la Communauté de communes du Genevois (CCG) ce lundi 14 octobre. Il a obtenu 31 voix contre 18 pour Michel Mermin, le maire de Jonzier-Épagny.

Durant cette même séance, 12 vice-présidents ont également été élus :

- 1^{er} vice-président : Michel Mermin en charge de l'Aménagement du territoire et des zones d'activités économiques
- 2^e vice-présidente : Carole Vincent en charge de l'Habitat
- 3^e vice-président : Julien Bouchet en charge du Transport et de la Mobilité
- 4^e vice-président : Michel De Smedt en charge des Finances
- 5^e vice-président : Nicolas Laks en charge des Déchets et des Déchets inertes
- 6^e vice-président : Éric Rosay en charge de l'Eau et de l'Assainissement
- 7^e vice-présidente : Solenn Ben Othmane en charge de la Petite Enfance
- 8^e vice-président : Béatrice Fol en charge de l'Action sociale et de la Gérontologie
- 9^e vice-président : Marc Genoud en charge de la Transition énergétique et écologique
- 10^e vice-président : Alban Magnin en charge de la Communication et de la Coopération avec les communes
- 11^e vice-président : François de Viry en charge du Développement économique, de la Formation, du Commerce et du Tourisme
- 12^e vice-président : Jean-Claude Guillon en charge du Patrimoine communautaire, Sport et Culture, Associations, Ressources humaines.

DÉPART DE NOÉLIE CÔME

Pour des raisons professionnelles et à son plus grand regret, Noélie Côme a présenté sa démission du Conseil municipal. En tant que benjamine de l'équipe municipale, elle apportait une vision nouvelle et dynamique dans les commissions Communication et Vie associative.

Nous la remercions pour ces quatre années passées au sein du Conseil et nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouveaux projets.



ROGER GALOYER REJOINT LE CONSEIL MUNICIPAL

Je suis originaire du Pays de Gex où j'ai effectué toute ma carrière professionnelle.

Je suis un amateur de randonnées en montagne, de cinéma et de lecture.

Feigérois depuis une quarantaine d'années, j'ai rejoint, en 2020, la

liste Ensemble pour Feigères pour m'impliquer dans la vie de notre commune, ce que je compte faire jusqu'à la fin de cette mandature : favoriser la qualité de vie de notre commune en maintenant son caractère de village, être à l'écoute des habitants, entretenir les chemins ruraux qui viennent d'être répertoriés.

Au Conseil, je siégerai au sein des commissions Associations et Voirie.

TRAVAUX DE VOIRIE

TRAVAUX RÉALISÉS

• Route du Châble (RD18)

Travaux : reprise des enrobés

Période : du 07/10 au 11/10/2024

Dispositif : mise en place d'un alternat par feux tricolores

Entreprise : Eiffage Route Centre Est

Travaux : réfection de la chaussée (travaux initiés par le Département)

Période : du 06/11 au 08/11/2024

Dispositif : mise en place d'un alternat par feux tricolores et limitation de la vitesse

Entreprise : Eurovia

• Chemin de l'École - Parc ludique

Travaux : plantation de végétaux

Période : du 28/10 au 31/10/2024

Dispositif : fermeture du parc

Entreprise : Natur Décor

• Chemin de la Source - Route de l'Agnellu

Travaux : intervention, passage caméra du ruisseau

Période : du 22/10 au 25/10/2024

Dispositif : fermeture du chemin de la Source, mise en place d'une déviation par la route de l'Agnellu

Entreprise : Hominal

TRAVAUX À RÉALISER

• Chemin du Tir - Route de Nyedens

Travaux : remplacement de fils nus en T70 à la salle polyvalente

Période : du 28/10 au 01/12/2024

Dispositif : fermeture partielle du chemin rural, alternat par feux tricolores si nécessaire

Entreprise : NGE Énergies Solutions pour le compte d'Enedis

• Territoire communal

Travaux : audit et contrôle des boîtiers de raccordement du réseau fibre optique

Période : du 18/11/2024 au 1^{er}/01/2025

Dispositif : chantier mobile, la signalisation pourra être la mise en place d'un alternat manuel, ou par feux tricolores selon la nécessité et la durée de l'intervention

Entreprise : Circet

Travaux : intervention dans le cadre des contrats de maintenance du réseau et des feux tricolores

Période : année 2025

Dispositif : selon les travaux

Entreprise : Bouygues Énergies Services

• Chemin de l'Église

Travaux : maintenance de l'antenne relais GRDF sur la toiture de l'église

Période : 22/11/2024

Dispositif : fermeture en partie du chemin de l'Église, mise en place d'une déviation

Entreprises : pose de la nacelle par Loxam et maintenance par Axione

• Chemin Bois-de-la-Dame - RD 18

Travaux : aménagement de trottoirs et enrobés

Période : du 05/12/24 au 05/02/2025

Dispositif : fermeture à la circulation du chemin ou mise en place d'un alternat manuel

Entreprise : SER Semine

La vie associative et les événements

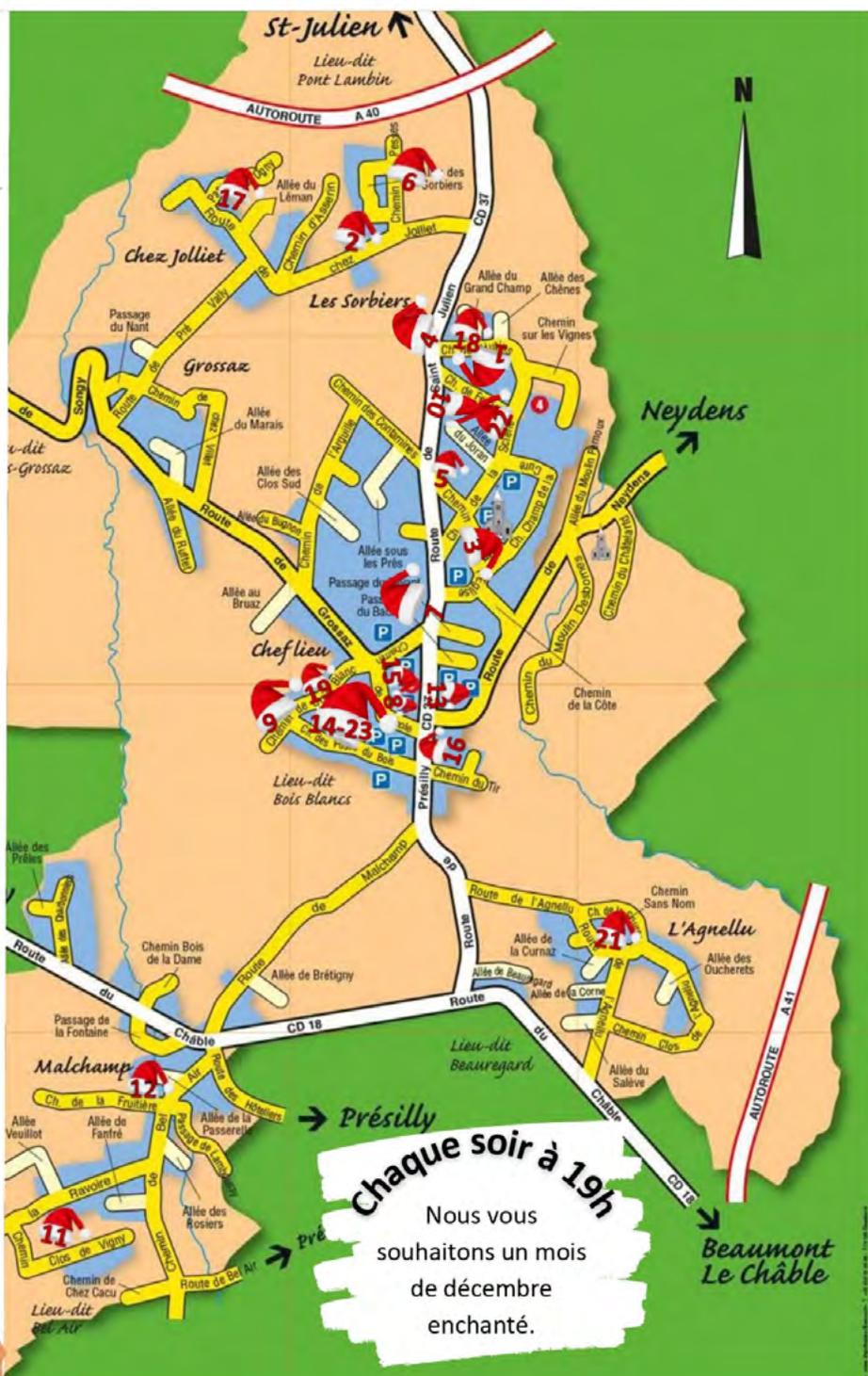


Calendrier

De l'aveut

Grandeur Nature

1. **Aurélie & Famille**
83 Ch. des Hutins
2. **Marie-Jo Tournier**
37 Allée des Sorbiers
3. **Brigitte & Paul**
157 Ch. De l'Eglise
4. **Forêt Vivrière**
601 Rte de St-Julien
5. **Marie-hélène**
Vieille-Ferme
6. **Antho & Aurélie**
254 Allée des Sorbiers
7. **Brigitte & Jean-Yves**
68 Ch. de l'école
8. **Marie & Camille**
217 Ch. de l'école
9. **Danièle Joly**
303 Ch. du Bois-Blanc
10. **Nathalie & Frederique**
11 Ch. de Fernosi
11. **Famille Brossard**
279 Ch. de Ravoire
12. **Affouagistes**
50 Ch. de la Fruitière
13. **Feig'Hair**
Route de Presilly
14. **Comité des fêtes & Fougères**
152 Ch. des Posés Du Bois
15. **Laure & Gabriel**
179 Ch de l'école
16. **Famille Corboz**
266 Rte de Presilly
17. **Famille Bougnet**
266 Passage d'Ogny
18. **Famille Fournier**
128 Allée du Grand-champ
19. **Famille Delaunay**
68 Route du Bois-Blanc
20. **Lutin Farceurs**
Nouveau Parc Ch. de l'école
21. **Tony & Béné**
132 Ch. De la source
22. **Jac & Mina**
417 Ch. De la scierie
23. **ArHuNa**
152 Ch. Des posés du bois



La vie associative et les évènements



29 SEPTEMBRE, LE VIDE-GRENIERS

Comme chaque année, le Sou a organisé, grâce à ses nombreux bénévoles, son 17^e vide-greniers, bénéficiant d'une météo exceptionnellement clémente. **Plus de 70 exposants étaient présents et ont animé le centre du village toute la journée.** Encore un grand bravo aux bénévoles du Sou pour ce bel évènement !



ÉTAT CIVIL

• DÉCÈS •

Georges Brand, le 25 septembre 2024

Yvette Bostdeché, le 19 octobre 2024

Yves Rigollet, le 28 octobre 2024

Toutes nos condoléances à leur famille.

• BIENVENUE À •

Anastasia Tailhefer, née le 30 septembre 2024

Toutes nos félicitations à ses parents.

Noël à Feigères

14 DÉCEMBRE 2024

Dès 17h30

152 chemin des poses du bois
74160 Feigères

Comité des fêtes de Feigères Théâtre des Fougères

Le Comité des fêtes de Feigères, en collaboration avec le Théâtre des Fougères, vous invite à venir participer le samedi 14 décembre à partir de 17h30 à l'illumination du sapin de Noël de notre village. À cette occasion, le père Noël sera parmi nous et a déjà hâte de rencontrer les Feigérois et Feigéroises ! Nous vous attendons nombreux pour venir partager ce moment féérique autour d'une bonne boisson chaude ! Rendez-vous dès 17h30 devant la salle des fêtes de Feigères.

L'ensemble du Comité des fêtes de Feigères

MAIRIE DE FEIGÈRES

152, ch. des Poses-du-Bois - BP 30612
74166 Feigères Cedex

Tél. 04 50 49 24 60 • mairie@feigeres74.fr
www.feigeres74.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi et jeudi : 8h15-12h / Mardi : 17h-19h /
Mercredi : 10h-12h / Vendredi : 15h-17h



Directeur de la publication :
Myriam Grats
Rédacteur en chef :
Éric Collomb

